



Seuil de rentabilité, point mort : quel chiffre d'affaires dois-je réaliser cette année ?

Réunion en ligne le 4 mars 2021 à 13h30

Durée 1h

Animatrice : Mme Françoise LEMALLE

Expert- comptable, commissaire aux comptes

Objectifs :

Savoir calculer son seuil de rentabilité après étude des notions de frais fixes et taux de marge.

Plan indicatif :

Seuil de rentabilité, point mort : définition

Formules de calcul

Un cas concret pour un commerçant

Un cas concret pour un prestataire.

Le contrôle du seuil de rentabilité

ORGANISME DE GESTION AGREE DES PROFESSIONNELS INDEPENDANTS ET LIBERAUX

Siège social : 1 Avenue Quirinal – Bâtiment B – BP 12 – 40001 MONT DE MARSAN CEDEX – Tél. : 05 58 06 15 51 – mdm@ogapil.fr

Bureau secondaire : 33 Allée Galilée – 74700 SALLANCHES – Tél. : 04 50 47 92 98 – sallanches@ogapil.fr

Agrément du 1^{er} août 2017 – Direction Régionale des Finances Publiques de Bordeaux – OGA 103400 – Siret 343 651 162 00038 – APE 6920Z

www.ogapil.fr